

26 mars 2013

Présidence : Monsieur Olivier DELAPORTE, Maire

Etaient présents :

Mme DUCHESNE, M. SOUDRY, Mme d'ESTEVE, M. BARATON, Mme MAIGNE, M. BILDORFF, Mme NAPOLY, M. TURCK, Mme AUGERE, M. TEYSSIER (*Adjoint au Maire*), Mme ROGER, M. GUILLAUME, Mme BARBARO, M. GIBLAIN, M. FRANQUET, M. SCHNELL, Mme GRELU, Mme LABORDE, M. FORGET, Mme MARADEIX, Mme BOULANGEAT, Mme DARRAS, M. LEFEBURE, Mme TRINIAC, Mme OJEDA-COLLET, M. DUFOUR, M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. BLANCHARD, M. CHAUMONT (*Conseillers Municipaux*).

Absents et excusés : M. BRILLANT, M. FERRET, Mme DECKERT (conseillers municipaux).

Procurations :

M. BRILLANT	à	M. SOUDRY
M. FERRET	à	Mme DUCHESNE
Mme DECKERT	à	Mme d'ESTEVE

Secrétaire de séance : Mme Sylvie d'ESTEVE (*Maire-adjoint*)

*

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

1. Approuve le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 18 décembre 2012.

A l'UNANIMITE de membres présents et représentés: 35 voix
Sous réserve de corriger la civilité de Marie-Pierre DELAIGUE (Monsieur en Madame).

AFFAIRES FINANCIERES

2. Décide pour l'année 2013 de reconduire les taux d'impositions directes locales suivants :
- taxe d'habitation : 19,23 %
- taxe foncière (bâti) : 12,15 %
- taxe foncière (non bâti) : 67,74 %
- CFE : 21,02 %

A la MAJORITE des membres présents et représentés
Pour : 30

Contre : 5 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. BLANCHARD, M. CHAUMONT

3. a) Attribue les subventions de fonctionnement aux associations pour l'année 2013.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

b) Attribue les subventions aux associations des Guides et Scouts d'Europe (Garçons 1^{er} Marine de Bougival) et Guides et Scouts d'Europe section Filles pour l'année 2013.

A la MAJORITE des membres présents et représentés :
Pour : 30

Contre : 5 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. BLANCHARD, M. CHAUMONT

4. Approuve la convention de groupement de commandes avec le Centre communal d'action sociale de La Celle Saint-Cloud dans le cadre de la consultation relative aux services d'assurances et autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

5. Dans le cadre de l'opération de réhabilitation de 176 logements à Beaugard, sis 1-11 et 13-23 avenue du Parc, 1-15 allée de l'orangerie, 2-14 place des Serres à La Celle St Cloud, accorde sa garantie pour le remboursement d'un emprunt d'un montant total de 2.958.000 € que la SIEMP se propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, aux conditions précisées dans la convention

Autorise Monsieur le Maire à signer avec la SIEMP, la convention de réservation de logements pour 12 logements pendant une durée de 25 ans.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

- 6.** Prend acte de la présentation du rapport d'activités de la Communauté de Communes des Coteaux de Seine pour l'exercice 2011.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

AFFAIRES VIE SOCIALE ET FAMILLE

- 7.** Autorise M. le Maire à accorder au CPEA une seconde avance sur la subvention municipale 2013 d'un montant de 15.000 € au titre de la prévention spécialisée.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

- 8.** Décide de fixer le tarif du circuit de ramassage scolaire du Petit Beauregard à 2.35€ par jour et par enfant, à compter du 3 septembre 2013.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

- 9.** Approuve le principe de reconduction de la participation de la ville à l'organisation d'une classe de découverte pour les enfants cellois fréquentant l'école privée Sainte-Marie pour un montant de 52.80€ par enfant, soit un cout total de 1.214,40€.

A la MAJORITE des membres présents et représentés

Pour : 31

Contre : 1 – M. CHAUMONT

Abstentions : 3 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, M. BLANCHARD

- 10.**Attribue à l'école privée Sainte-Marie, une subvention d'un montant de 93.148,06€ pour l'année scolaire 2012/2013.

A la MAJORITE des membres présents et représentés

Pour : 34

Contre 1 – M. CHAUMONT

- 11.**Approuve le principe d'achats de tableaux blancs interactifs pour toutes les écoles élémentaires de la ville répartis de la manière suivante : 4 tableaux à l'école élémentaire Morel de Vindé, 3 tableaux à l'école élémentaire Louis Pasteur, 2 tableaux à l'école élémentaire Jules Ferry, 3 tableaux à l'école élémentaire Pierre et Marie Curie, 3 tableaux à l'école élémentaire Henri Dunant.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

- 12.**Décide de verser la somme de 3.420 € à la société CAP MONDE correspondant aux frais de réservation d'une classe de découverte annulée.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

13. Arrête le montant de la participation des familles pour les séjours d'été 2013, la proposition d'un abattement de 10% à partir du 2^{ème} inscrit aux séjours, et les modalités d'inscription des mini séjours.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

14. Arrête le montant de la participation des familles pour les mini-séjours d'été 2013, la proposition d'un abattement de 10% à partir du 2^{ème} inscrit aux mini-séjours, et les modalités d'inscription des mini séjours.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

15. Décide de fixer les tarifs municipaux 2013/2014 pour les activités périscolaires, la restauration municipale et la restauration scolaire, applicables à compter du 2 septembre 2013.

A la MAJORITE des membres présents et représentés

Pour : 30

Abstentions 5 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. BLANCHARD, M. CHAUMONT

ANIMATION DE LA VILLE

16. Autorise M. le Maire à présenter une demande de subvention pour l'année 2013 auprès du Conseil général des Yvelines au titre du dispositif « Acteur ou réseau départemental » pour la route des contes.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

17. Autorise M. le Maire à présenter une demande de subvention pour l'année 2013 auprès du Conseil général des Yvelines au titre du dispositif « Acteur ou réseau départemental pour les « Ecrits du printemps ».

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

18. Autorise M. le Maire à présenter une demande de subvention pour l'année 2013 auprès du Conseil général des Yvelines pour le théâtre de La Celle Saint-Cloud au titre de l'aide au spectacle vivant et à signer toute convention se rapportant à cette subvention.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

19. Approuve le renouvellement de la convention d'objectifs pluri-annuelle avec l'association artistique de La Celle St Cloud – Carré des Arts et autorise M. le Maire à signer ladite convention.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

20. Approuve le renouvellement de la convention d'objectifs pluri-annuelle avec la MJC Maison pour Tous et autorise M. le Maire à signer ladite convention.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

AFFAIRES TECHNIQUES

21. Autorise M. le Maire à solliciter du Conseil général des Yvelines une subvention à hauteur de 98.829,43€ soit 15% des travaux subventionnables au titre du programme de subvention spécifique dans le cadre de construction ou travaux de grosses réparations dans les écoles élémentaires et maternelles pour l'année 2013.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

22. Autorise M. le Maire à solliciter du Conseil général des Yvelines une subvention à hauteur de 171.906,35€ soit 40% des travaux subventionnables au titre du programme de subvention accordée dans le cadre de la rénovation de gymnases.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

23. Approuve le projet d'acte constitutif de commandes pour l'achat de gaz naturel, de fournitures et de services en matière d'efficacité énergétique et autorise M. le Maire à signer ce nouvel acte constitutif avec le SIGEIF.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

24. Décide, dans le cadre de l'opération de reconstruction partielle du Collège Victor Hugo, de constater la désaffectation du bâtiment de logements sis 52 avenue des Etangs et de prononcer son déclassement du Domaine public communal.

A la MAJORITE des membres présents et représentés

Pour : 30

Abstentions : 5 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. BLANCHARD, M. CHAUMONT

- 25.** Dans le cadre de l'opération de reconstruction partielle du Collège Victor Hugo,
- autorise le Département des Yvelines à démolir le bâtiment communal sis 52 avenue des Etangs à ses frais,
 - approuve la convention de mandat désignant le Département, maître d'ouvrage des travaux de désamiantage, démolition des logements communaux et aménagement du parvis extérieur et autorise le Maire à la signer,
 - approuve la convention relative à la reconstruction partielle du collège V. Hugo et autorise le Maire à la signer,
 - autorise le Maire à signer l'acte notarié qui authentifiera le transfert de propriété des bâtiments du collège.

A la MAJORITE des membres présents et représentés

Pour : 30

Abstentions : 5 – M. DELCOURT, Mme DELAIGUE, Mme RAUNET, M. BLANCHARD, M. CHAUMONT

- 26.** Approuve le projet de convention particulière de délégation de maîtrise d'ouvrage temporaire avec le SIGEIF pour l'enfouissement des réseaux du programme 2013 avenue de l'Abreuvoir et avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, autorise M le Maire à signer ladite convention ainsi que la convention financière administrative et technique à venir, autorise le Maire à signer la convention avec France Telecom relative à l'enfouissement des réseaux aériens France Telecom et aux travaux de câblage.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

- 27.** Autorise M. le Maire à solliciter de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, une subvention pour le financement des travaux d'assainissement prévus place du Docteur Berthet (2013) et avenue de l'Abreuvoir (2013/2014), dont le taux sera fixé par elle, signer les conventions en découlant, s'engager à financer la part non subventionnée et assurer l'entretien et le fonctionnement des investissements réalisés.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

- 28.** Approuve le projet de convention de mandat de maîtrise d'ouvrage avec la Communauté de Communes des Coteaux de Seine pour les travaux d'assainissement de la place du Docteur Berthet programmés en 2013,
- autorise le Maire à signer ladite convention,
 - autorise le Maire en tant que maître d'ouvrage de l'ensemble de l'opération à lancer le marché de réhabilitation des réseaux d'assainissement correspondant, estimé à 800.000 €TTC,
 - autorise le Maire à signer le marché avec l'entreprise ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse et à signer les avenant susceptibles d'intervenir dans la limite de 15% du montant du marché HT, les marchés complémentaires susceptibles d'intervenir dans les conditions de l'article 35-II du code des marchés publics.

A l'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

29. Autorise Monsieur le Maire à lancer le marché de travaux pour la mise en souterrain des réseaux de communications électroniques et les travaux de connectique sur l'ensemble des voies de la commune, estimé à 150.000 €HT/an d'une durée d'un an ferme reconductible tacitement 3 fois, et autorise M le Maire à signer le marché correspondant avec la société ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse.

A L'UNANIMITE des membres présents et représentés : 35 voix

30. DECISIONS MUNICIPALES

31. PREND ACTE des décisions municipales prises par le Maire en vertu de la délégation qu'il a reçue par le Conseil Municipal, conformément à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales : n° 2012.37 du 04.12.2012, n° 2013.01 du 09.01.2013, n° 2013.02 du 09.01.2013, n° 20123.03 du 09.01.2013, n° 2013.04 du 22.01.2013, n° 2013.05 du 24.01.2013, n° 2013.07 du 26.02.2013, n° 2013.08 du 26.02.2013, n° 2013.09 du 27.02.2013, n° 2013.10 du 05.03.2013.

32. INFORMATIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire :
 - Informe de la date du prochain conseil municipal le mardi 25 juin 2013.

- Monsieur TURCK :
 - Informe de la 2^{ème} édition du marché aux plantes et aux arbres qui se tiendra les 30 et 31 mars sur le parvis de l'hôtel de ville.

- Madame d'ESTEVE :
 - Fait un point sur la réforme des rythmes scolaires qui se fera par dérogation en septembre 2014 pour La Celle Saint Cloud, informe du calendrier des réunions de concertation et des modalités restant à définir.

- Madame NAPOLY :
 - Rappelle l'exposition « Ecorces, voyage dans l'intimité de l'arbre » qui se tient du 22 mars au 21 avril 2013.

- Monsieur LEFEBURE :
 - Signale la journée portes ouvertes du lycée Duchesne, le samedi 30 mars, avec cette année une exposition de voitures anciennes.

- Madame DELAIGUE :
 - Demande si des solutions ont pu être trouvées au sujet de la fermeture du CIO à La Celle Saint-Cloud.
Réponse Mme AUGERE : Plusieurs élus interviennent sur ce dossier, M. le Maire, Mme d'ESTEVE pour la partie scolaire (contacts avec les lycées et collèges) et Mme AUGERE pour la partie insertion ; une réunion avec la Mission locale, le CIO et la ville se tiendra jeudi prochain afin de mettre en place des mesures concernant le volet insertion, et notamment pouvoir garder une permanence à La Celle Saint-Cloud.

- Indique que des parents d'élèves de l'école Dunant trouvent que l'aire de jeux est située trop près de l'entrée de l'école et demande si une consultation a été faite auprès des parents d'élèves.

Réponse Monsieur BARATON : il s'agit d'une belle réalisation qui va être mise en service très prochainement. L'aire de jeux est située à près de 70 m de l'entrée de l'école et cette proximité permettra justement une utilisation importante du site.

Réponse Monsieur le Maire : la demande d'installation d'une aire de jeux à cet endroit a été faite depuis de nombreuses années, en complément des aires de jeux situées près du centre social et de l'IME Le Pré d'Orient.

- Signale le panneau devant le bureau de poste de la Jonchère indiquant une fermeture pour une durée indéterminée suite à un dégât des eaux.

Réponse M le Maire : souligne que cette indication de durée « indéterminée » est inacceptable de la part d'un service public et informe que Daniel TURCK a appelé la direction de la Poste. Le bureau de la Jonchère devait rouvrir le lundi 24 mars.

➤ Monsieur CHAUMONT :

- Demande si les réunions qui se tiendront à l'échelle du territoire débattront du délitement des services publics dans les communes.

Réponse M le Maire : Malgré nos interventions répétées, la réponse à cette question relève des pouvoirs publics. Nous avons réussi à maintenir sur la ville une permanence pour le CIO et la sécurité sociale.

➤ Madame MARADEIX :

- Informe du thème choisi par les membres du Conseil de jeunes « Les addictions à l'alcool et au tabac », qui sera traité dans les collèges sous forme de stands et activités diverses.

Le Maire

Olivier DELAPORTE
Vice-président du Conseil général